



1^{ER} AOÛT

FÊTE NATIONALE SUISSE

LIEU

Dans toute la Suisse

PÉRIODE

Le soir du 1^{er} août

PUBLIC

Tout public

HISTOIRE

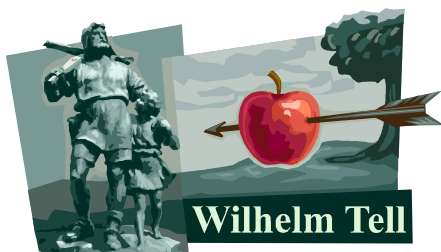
La **Fête nationale suisse** est célébrée le **1^{er} août**, date du traité signé entre les cantons d'**Uri**, de **Schwyz** et d'**Unterwald** qui ont constitué le noyau autour duquel la Suisse s'est formée au fil des siècles : ces trois cantons ont conclu en août 1291 une alliance perpétuelle par laquelle ils se juraient aide et assistance mutuelles contre l'emprise grandissante de la maison des Habsbourg.

La **Fête nationale du 1^{er} août** se réfère au Pacte de 1291 mais elle n'est célébrée que depuis 1891 et cela pour deux raisons: d'une part, le document de 1291 ne fut redécouvert qu'au XVIII^e siècle et, d'autre part, le besoin de marquer les centenaires, pour évident qu'il paraisse aujourd'hui, est cependant récent.

La fête nationale de 1891 fut considérée comme un événement exceptionnel. On ne pensa à la célébrer annuellement qu'à partir de 1899, lorsque le Conseil fédéral invita les cantons à organiser des sonneries de cloches le soir du **1^{er} août**, sous la pression des Suisses de l'étranger qui voulaient avoir une sorte de **Quatorze-Juillet**, la fête nationale française.

Un feu de joie, une allocution devinrent les points forts de la fête, à quoi s'ajoutèrent un cortège aux lampions et, de plus en plus fréquemment, un feu d'artifice.

La **Fête nationale suisse** resta longtemps un jour ouvrable : travailler normalement à une telle occasion passait pour un trait du caractère helvétique. Puis certains cantons considérèrent l'après-midi ou la journée entière comme fête légale. Une initiative populaire lancée par le parti des Démocrates suisses, acceptée en 1993, fit du **1^{er} août** un **jour férié** dans toute la Suisse.



Guillaume Tell, le héros des origines de la Suisse. Il sortit victorieux du défi que lui avait imposé un bailli autrichien en l'obligeant à percer de sa flèche une pomme posée sur la tête de son propre fils.



DESCRIPTION



Feux d'artifice du 1^{er} août à Neuchâtel,
source : Tourisme neuchâtelois

A **Neuchâtel**, le cortège formé de personnalités du monde politique, associatif et de la population de la Ville prend son départ sur ***l'Esplanade de la Collégiale*** et défile dans les rues du centre. Il rejoint ensuite le ***Quai Ostervald*** sur lequel ont lieu les festivités de la Fête nationale : le long du trajet, la population se joint au cortège.

C'est un public nombreux qui attend cette partie officielle et le spectacle des feux d'artifice dans un cadre organisé pour cette commémoration du ***1^{er} août*** à la fois solennelle et enthousiaste.

Après la ***cérémonie*** et les ***discours***, la Ville offre un grandiose spectacle de ***feux d'artifice*** au bord du lac et la fête commence dans l'agitation des drapeaux, lampions et pétards, fusées et autre magie de la pyrotechnie dont s'enchantent les enfants comme les parents jusque tard dans la nuit.

Le ***1^{er} août*** est célébré également dans chaque commune du canton qui organise parties officielle et festive.

Mais cette fête patriotique c'est aussi l'occasion d'une ***fête familiale*** : nombreuses sont les familles qui allument des feux dans la campagne, sur les collines et les sommets et nombreux les drapeaux aux balcons.

CONTACT

Association des Sociétés de la Ville de Neuchâtel

Case postale 1647

2001 Neuchâtel

Tél. : 032 725 16 29

<http://www.asvn.ch/lien.htm>

COMMENT PARTICIPER ?

Voir les sites Internet : de l'ASVN, de la Ville de Neuchâtel et des diverses communes.

SITE INTERNET

www.asvn.ch

<http://neuchatel.ne.ch/>

Pour les ***communes***, consulter le site Internet de la commune concernée.

INFO PLUS

Alors que l'indépendance et la démocratie suisses datent traditionnellement de 1291, le ***drapeau national*** sous sa forme actuelle ne date que de 1889.

Un drapeau triangulaire avec une ***croix blanche*** sur fond rouge apparaît au 15^{ème} siècle mais son origine reste un point historique discuté.